



## Déploiement de la version 2.8 de l'application i-CITES

Plaquette à destination des demandeurs

La version 2.8 de l'application i-CITES est déployée le 18 février 2020.

Elle intègre la correction de plusieurs anomalies et demandes d'évolutions formulées par les utilisateurs de l'application i-CITES

Les corrections **d'anomalies** sont les suivantes :

- ✓ Menu « **Permis et certificats** »
  - Onglet « Bloc spécimen » - Permis hybride : le nom commun du second taxon apparaît correctement
  - Pré-permis I : apparition automatique de la case à cocher « Pré-permis »

Les principales **évolutions** concernent :

- ✓ Menu « **Permis et certificats** » :
  - Permis T : onglet « Champs spécifiques »
  - Impression du permis/certificat
  - Aperçu Permis D
  - Aperçu autres permis
  - Description bloc spécimen
  - Duplication de permis
  - Bloc spécimen : Fichier national d'identification (i-Fap)
  - Rechercher un dossier

**Rappel : 1 compte demandeur = 1 utilisateur identifié nominativement**

Il est possible de créer plusieurs comptes demandeurs rattachés à un compte principal.

Les **comptes demandeurs sont nominatifs et personnels**, chaque utilisateur connecté doit donc être identifié par son nom et prénom, et est responsable des dossiers déposés.

## Corrections

### Menu « Permis et certificats »

- Onglet « Bloc spécimen » : le nom commun du second taxon s'affiche correctement lors de la sélection du spécimen

Nom scientifique de l'espèce :  
Dalbergia abrahamii

Nom commun de l'espèce :  
Palissandre

Spécimen hybride

Nom scientifique de l'espèce :  
Dalbergia melanoxylon

Nom commun de l'espèce :  
Ebène du Mozambique

- Pré-permis I : la case à cocher pré-permis apparaît automatiquement lorsque le type de permis I est sélectionné

#### Nouveaux permis et certificats

Type de demande \* : 1 - Permis d'Importation

Pays partenaire \* : Autre

Type de procédure :  
 Procédure normale

Pré-permis :

## Evolutions

### Menu « Permis et certificats »

- Permis T : onglet « Champs spécifiques »  
Un champ de saisie libre « Conditions spéciales » a été ajouté à cet onglet. Il permet la saisie de 520 caractères maximum, sur au plus 4 lignes, et 130 caractères maximum par ligne

Champs spécifiques

Numéro de permis ATA : [ ]

Pays \* :

- Açores (Portugal - Union européenne) - PT-ACO
- Afghanistan - AF
- Afrique du Sud - ZA
- Albanie - AL
- Algérie - DZ
- Allemagne (Union européenne) - DE
- Andorre - AD
- Angola - AO
- Anguilla (Royaume-Uni) - AI
- Antarctique - AQ
- Antigua et Barbuda - AG

Conditions spéciales : [ ]

520 caractère(s) restant(s)

- Impression du permis/certificat  
La taille du numéro de permis/certificat a été augmentée sur les PDF. En effet le guilloché rend parfois difficile la lecture de ce numéro.

<b>CERTIFICAT</b>	N°
<input type="checkbox"/> IMPORTATION	FR2007520837-R
<input type="checkbox"/> EXPORTATION	2. dernier jour de validité
<input checked="" type="checkbox"/> RÉEXPORTATION	07/09/2020
<input type="checkbox"/> AUTRE:	

➤ Aperçu Permis D

Depuis le tableau de résultats de recherche de permis/certificat, l'icône œil permet d'afficher le PDF des permis D, ceux-ci ne disposant pas d'aperçu de permis.

				<input type="checkbox"/>	PJ	▲ N° de dossier ▼	▲ N° de permis ▼	▲ Type ▼
				<input type="checkbox"/>	@	D_20191212_1601227	FR1908700095-D	Déclaration

➤ Aperçu autres permis

Le statut du dossier apparaît sur l'aperçu de tous les permis en dessous du cadre général, sous la dernière case de cet aperçu.

27. Réserve à la douane

Quantité/masse (voir unité en case 9) réellement	Nombre d'animaux morts à l'arrivée	Document douanier Type:
		Numéro:
		Date:

Statut MIS A DISPOSITION

➤ Description bloc spécimen

L'action de copier/coller un texte dans la description du bloc spécimen entraîne parfois l'enregistrement de caractère non interprétés par l'application et provoque des erreurs lors de l'accès au dossier.

Le contrôle est renforcé sur le texte saisi ou collé dans le bloc spécimen afin de faire ressortir les caractères spéciaux, même invisibles, en les surlignant en jaune.

- Un message d'erreur explicite suivant apparaît :  
« Le texte que vous avez copié dans le champ 'Description' comporte des parties surlignées en jaune qui sont de nature à endommager votre dossier. Merci de bien vouloir les ôter avant de valider le 'Bloc spécimen'. »
- Les caractères spéciaux sont automatiquement supprimés
- Une pop up vous avertit de la suppression de ces caractères
- Vous devez revalider le bloc spécimen après avoir contrôlé le contenu de la description

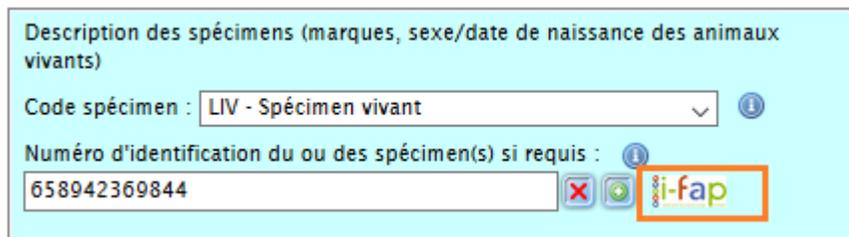
➤ Duplication de permis

Suite à de nombreux problèmes techniques sur certains dossiers, il a été établi que lors d'une mise à jour majeure de l'application i-CITES, **tous les anciens permis seront non « duplicables »**.

Il est impératif de refaire un permis depuis le menu « Permis et certificat/Nouvelle demande ». Ce permis sera ensuite « duplicable » pour cette version jusqu'à la prochaine mise à jour majeure.

- Bloc spécimen : Fichier national d'identification (i-Fap)  
Depuis le 14/08/2018, il existe un fichier national d'identification des animaux, permettant de vérifier l'unicité du numéro d'identification.  
Pour les espèces « faune » un bouton cliquable est accessible dans le bloc spécimen, à côté du champ « Numéro d'identification du ou des spécimen(s) si requis » et permet de renvoyer vers le site :  
<https://www.i-fap.fr/rechercher-un-animal-depuis-son-n>

**Attention :** le bouton i-Fap ouvre le site uniquement, **il faut recopier le numéro d'identification puis lancer la recherche.**



Description des spécimens (marques, sexe/date de naissance des animaux vivants)

Code spécimen : LIV - Spécimen vivant

Numéro d'identification du ou des spécimen(s) si requis : 658942369844

i-fap

- Rechercher un dossier  
La recherche de permis/certificat lorsqu'elle implique plusieurs critères, a été optimisée afin d'optimiser le temps de réponse de l'application et aboutir plus rapidement aux résultats.